



ACTUALITÉS JURIDIQUES

10 Novembre 2023

SOMMAIRE

- **Entrée en vigueur de DEMATAMIANTE**
- **Entrée en vigueur Repérage avant travaux - domaine 6**
- **Restriction REACH Isocyanates**
- **Evolution tableaux maladies professionnelles**
- **Révision directive**
- **Les travaux du PRST 4**

ACTUALITÉS JURIDIQUES

Décret 2022-1748 du 30 décembre 2022 :

- Entrée en vigueur de DEMAT@MIANTE le 1^{er} février 2023
- Ajout d'informations dans le PDRE (R 4412-133 code du travail)
 - ✓ 17° Coordonnées des personnes susceptibles d'être contactées sur le chantier
 - ✓ 19° Mesures de secours en cas de blessé léger ou nécessitant des secours extérieurs*
 - ✓ 20° Modalités de repli des installations et de restitution du site, procédure de décontamination des matériaux, matériels et outillages*

*A destination des organismes certificateurs

Entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2023 de l'arrêté du 22 juillet 2021 sur l'obligation de repérage avant travaux dans les installations, structures ou équipements :

- Obligation du donneur d'ordre de faire appel à un opérateur de repérage formé
- Des cas d'exemption, de dispense, d'aménagement de l'obligation de repérage
- Rapport de repérage joint à l'appel d'offre (L 4412-2 code du travail) – ne pas hésiter à le demander

Information des principales organisations professionnelles concernées par la DREETS

Entrée en vigueur au 24.08.2023 de la restriction relative à l'utilisation des diisocyanates (annexe XVII REACH) :

- Obligation si plus de 0,1% en poids de diisocyanate dans le produit (Formation des utilisateurs + mention de cette obligation sur l'étiquette)
- Rechercher la substitution

Evolution des tableaux de maladies professionnelles (Décrets du 11 août 2023 et du 14 octobre 2023)

- Reconnaissance des **cancers du larynx et de l'ovaire** comme maladie professionnelle liée à l'amiante
- Durée d'exposition de 5 ans

Révision de la directive 2009/148/CE du 30 novembre 2009 sur la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à l'amiante :

- Reprise de dispositions du droit français (RAT, VLEP, obligation de mesurage sur opérateur, mesures libératoires, obligations de formation, MPC renforcés, certification...)
- Interdiction du recouvrement et de l'encapsulage de l'amiante si retrait possible
- Création d'un registre numérique national amiante des MPCA dans les bâtiments et infrastructures
- Périodes transitoires longues

LES TRAVAUX DU PRST 4

L'amiante, un risque majeur pris en compte dans le PRST
8 groupes de travail (cf. [affiche avancée des travaux](#)) :

- Repérage avant travaux
- Suivi médical
- Gestion des déchets
- Désamiantage (SS3)
- Gestion des sinistres
- Rénovation des bâtiments (SS4)
- Le rôle des CSE
- Opérateurs de repérage

MERCI DE VOTRE ATTENTION